

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 19 DÉCEMBRE 2024 À 13 H 15**

AVIS DE CONVOCATION

Le 18 décembre 2024

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil est convoquée **le jeudi 19 décembre à 13 h 15**. Prendre note que pour cette séance, les membres du conseil siégeront à distance mais que quiconque souhaite leur adresser une question peut se rendre, à l'heure indiquée, au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal.

(s) Gabrielle Gauthier

La secrétaire d'arrondissement substitut

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 19 décembre 2024
à 13 h 15**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions du public

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Administration et finances-Budget-Autorisation de dépenses

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249044017

Autoriser une dépense maximale de 15 000\$, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024.

District(s) : Saint-Michel

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1249044017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 15 000\$, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024.

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense maximale de 15 000\$, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Nadine MEDAWAR **Le** 2024-12-19 16:31

Signataire : Nadine MEDAWAR

directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des
sports_des loisirs et du développement social

IDENTIFICATION **Dossier # :1249044017**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 15 000\$, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024.

CONTENU

CONTEXTE

Une panne d'électricité a affecté plus de 650 ménages dans le district de Saint-Michel. Cette panne a débuté dans la nuit du 14 décembre 2024 à 2h48 et s'est poursuivie jusqu'au 17 décembre 2024 à 23h. La mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024. Les ménages ont été affectés par le froid et plusieurs d'entre eux ont dû quitter leur domicile pour trouver refuge chez des proches ou dans les refuges d'urgence mis à leur disposition. Cette situation a entraîné des pertes, entre autres de nourriture, ainsi qu'un grand stress pour ces ménages michelois.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

Permettre aux personnes sinistrées suite à la panne majeure de décembre de bénéficier de denrées alimentaires afin de palier aux pertes subies par cet événement dans le secteur de Saint-Michel.

JUSTIFICATION

Cette initiative fait suite aux mesures d'urgence mises en place dans le secteur durant la panne.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour de plus amples informations, voir l'intervention de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension (VSP), Direction des services administratifs, en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Comme présenté en pièce jointe, ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, soit :

- **Priorité 18:** Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire, notamment en réduisant les iniquités qui affectent les personnes les plus vulnérables, autant au sein même des arrondissements qu'entre ceux-ci et en soutenant le développement d'initiatives et de partenariats pour augmenter la résilience alimentaire, et réduire la faim et l'insécurité alimentaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas donner suite au présent dossier pourrait avoir un impact négatif sur les ménages sinistrés déjà fragilisés par la situation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Publications papier et électroniques pour informer les familles sinistrées de cette mesure.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe
(Amal AFFANE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Eve DEGUIRE

ENDOSSÉ PAR

Andréane LECLERC

Le : 2024-12-18

conseiller(-ere) en planification

Tél : 438 861-5805
Télécop. :

chef(fe) de division - culture et bibliotheque
en arrondissement

Tél : 438 994-1439
Télécop. : -

Dossier # : 1249044017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 15 000\$, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



1249044017 surplus - distribution de denrées alimentaires v2.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Amal AFFANE
Conseillère en gestion des ressources financières
Tél : 514-872-6504

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-12-19

Steve THELLEND
Chef de division RFM

Tél : 514-346-6255
Division : Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe

N° de dossier: 1249044017

Objet du dossier:

Autoriser une dépense maximale de 15 000\$, incluant les taxes si applicables, à même les surplus de l'arrondissement, dans le cadre de mesures d'urgences alimentaires, afin de venir en aide aux ménages sinistrés de Saint-Michel.

Financement:

Surplus de gestion

Source :

Entité	Source	C Resp	Activité	Objet	S Objet	Interop	Projet	Autre	Cat Actif	Futur
2440.0000000	000000.000000	000000.000000	31020.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000

Imputation:

Entité	Source	C Resp	Activité	Objet	S Objet	Interop	Projet	Autre	Cat Actif	Futur
2440.0012000	306405.05803	56590.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000	000000.000000

Avant taxes

14,287.42 \$

Taxes incluses

16,426.96 \$

Net (crédits)

15,000.00 \$

Nous attestons qu'il y a des fonds disponibles à la clé comptable d'imputation pour assumer les dépenses mentionnées à l'objet du GDD

Dossier # : 1249044017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Autoriser une dépense maximale de 15 000\$, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024.



Grille_analyse_Montreal_2030_GDD1249044017.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Eve DEGUIRE
conseiller(-ere) en planification

Tél : 438 861-5805

Télécop. :

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1249044017

Unité administrative responsable : *Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*

Projet : Autoriser une affectation maximale de 15 000 \$, à même les surplus de l'arrondissement, pour la distribution de denrées alimentaires aux ménages sinistrés de Saint-Michel.

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	X		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
Le dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, soit :			
Priorité 18. Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire.			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu**?

Priorité 18: Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire, notamment en réduisant les iniquités qui affectent les personnes les plus vulnérables, autant au sein même des arrondissements qu'entre ceux-ci et en soutenant le développement d'initiatives et de partenariats pour augmenter la résilience alimentaire, et réduire la faim et l'insécurité alimentaire par la distribution de denrées aux personnes sinistrées suite à une panne de courant majeure dans Saint-Michel.

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	oui	non	s. o.
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 		X	
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		X	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		X	

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	oui	non	s. o.
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. Inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 	X		
b. Équité	X		
<ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 			
c. Accessibilité universelle			X
<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 			
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		X	

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle